



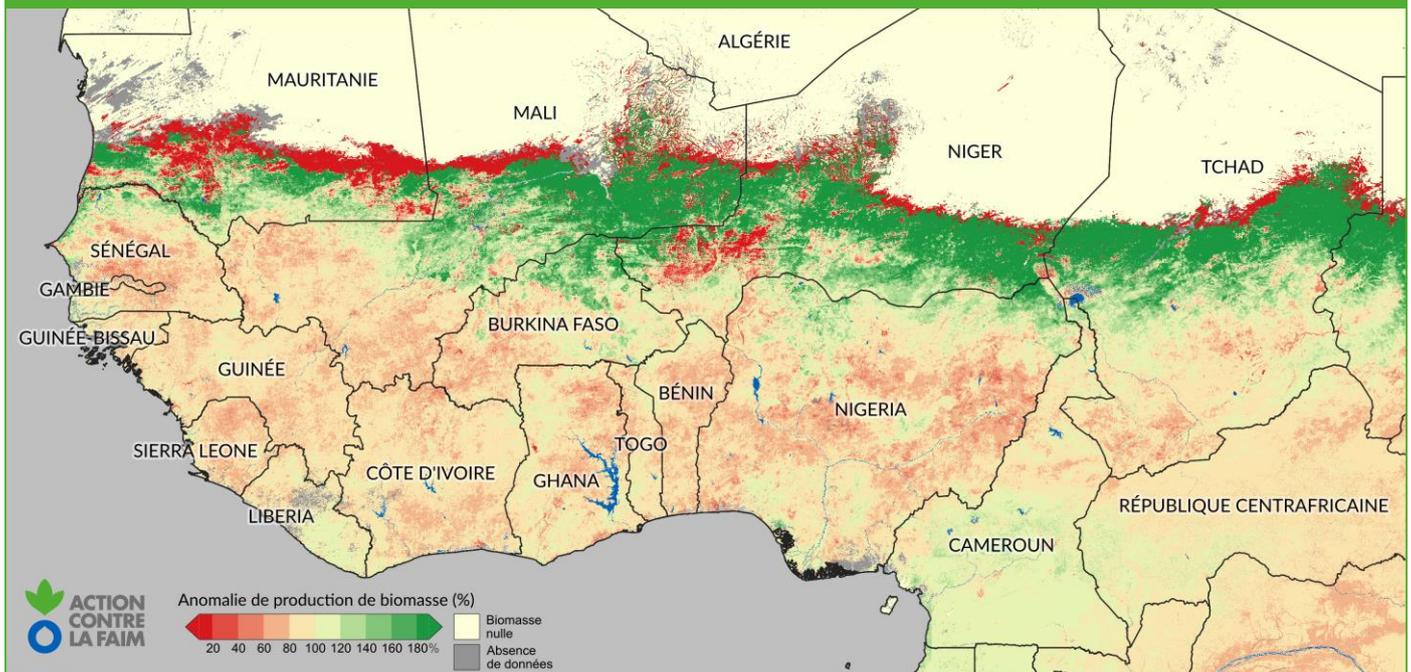
PRODUCTION DE BIOMASSE À LA MI-SAISON D'HIVERNAGE 2024

BULLETIN RÉGIONAL SAHEL

**CHÉRIF ASSANE DIALLO
ERWANN FILLOL**



CARTE 1 : ANOMALIE EN POURCENT DE PRODUCTION DE BIOMASSE FIN AOÛT 2024



FAITS SAILLANTS

- Démarrage tardif de la saison des pluies
- Production de biomasse faible sur l'ensemble des pays côtiers
- Production de biomasse supérieure à la moyenne sur l'est de la bande Sahélienne
- Production de biomasse inférieure à la moyenne sur l'ouest du Mali et du Burkina Faso et sur la partie centrale du Sénégal
- Écoulements supérieurs aux moyennes provoquant d'importantes inondations particulièrement dans la zone sahéenne
- Fin de saison des pluies attendue favorable sur l'ensemble du Sahel
- Probable vulnérabilité pour les éleveurs dans la façade ouest de la région

INTRODUCTION

Ce document fait le bilan de la production végétale sur la zone Sahélienne de l'Afrique de l'Ouest à la mi-saison de l'hivernage fin août 2024.

La saison des pluies de 2024 fait suite à une année 2023 globalement moyenne, bien que certaines zones aient enregistré de faibles à très faibles précipitations, entraînant des productions de biomasse moyennes à faibles. Pendant la saison sèche de 2024, la soudure pastorale a été précoce et particulièrement difficile pour les éleveurs.

En plus de la variabilité interannuelle des précipitations, les populations pastorales et agropastorales de la région sont confrontées à des

enjeux environnementaux liés au changement climatique, notamment aux événements climatiques extrêmes et à la dégradation des écosystèmes. Par ailleurs, elles doivent également faire face à des enjeux sociaux, politiques, économiques et sécuritaires.

Le contexte régional est marqué par une insécurité persistante, ainsi que par la fragmentation des ensembles territoriaux. Cette situation affecte les éleveurs en limitant leur mobilité, en rendant difficile l'accès aux ressources et aux marchés, tout en créant une incertitude quant à leur avenir.

DESCRIPTION DU SYSTÈME

QU'EST-CE QUE LA BIOMASSE ET COMMENT EST-ELLE MESURÉE ?

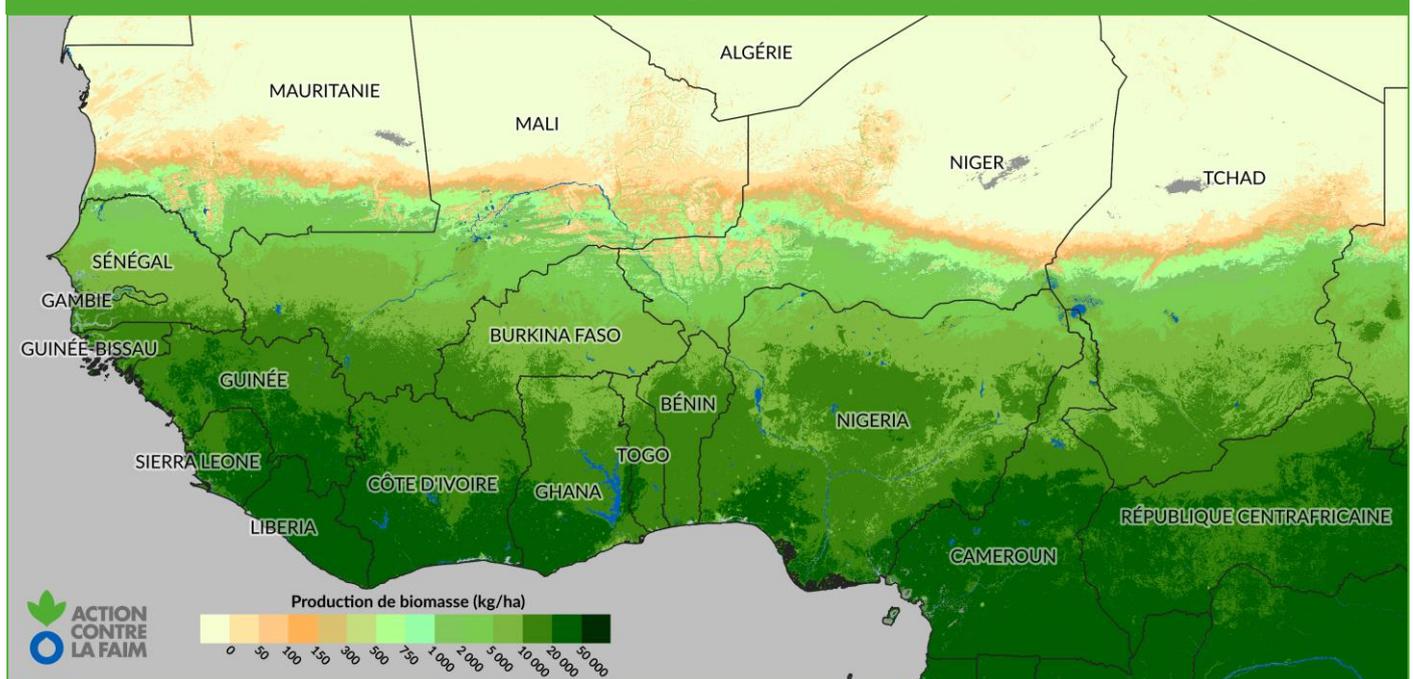
La biomasse est la production totale de matière végétale mesurée en kilogramme de matière sèche MS par hectare kg/ha. Le terme matière sèche est utilisé pour décrire toute forme de végétation au-dessus du sol sans tenir compte de sa teneur en eau. Pour une analyse de la situation pastorale, la biomasse est un moyen efficace pour mesurer la disponibilité en ressources fourragères.

La production de biomasse est calculée à partir d'images satellitaires collectées par les satellites **SPOT-VEGETATION**, **PROBA-V** et **SENTINEL-3** de l'Agence Spatiale Européenne et fournies, sous forme de produits décennaux, par le programme européen **COPERNICUS** par l'intermédiaire de l'Institut flamand de technologie **VITO**.

La méthode de calcul de la productivité de biomasse quotidienne de biomasse (kg/ha/jour) se base sur un algorithme intégrant les paramètres biophysiques obtenus à partir d'images satellitaires ainsi que les paramètres climatiques de température et d'éclairement solaire.

L'outil **BioGenerator** développé par ACF permet d'intégrer l'ensemble de ces données afin de produire la carte annuelle de production de biomasse calculée sur la saison de croissance coïncidant avec la saison des pluies sur le Sahel. La résolution spatiale est de 1 km qui correspond à celle des produits satellitaires utilisés. La période couverte est celle de l'archive satellitaire depuis 1999 à aujourd'hui.

CARTE 2 : PRODUCTION DE BIOMASSE ANNUELLE MOYENNE 1999-2023



QUELS SONT LES INDICATEURS GÉNÉRÉS ?

Le premier indicateur est la production annuelle de biomasse calculée sur la saison de croissance :

- **Production annuelle kg/ha**

La production annuelle de biomasse est comparée à la moyenne calculée sur l'ensemble des années depuis 1999 afin d'un faire ressortir l'anomalie qui est représentée de deux manières :

- **Anomalie exprimée en pourcentage de la valeur moyenne %**
- **Anomalie normalisée exprimée en nombre d'écart type σ d'écart à la moyenne**

Un indice de vulnérabilité lié à la disponibilité en biomasse, nommé VI (Vulnerability Index), est calculé de manière récursive en pondérant les années les plus récentes afin de prendre en compte des enchaînements d'événements secs ou pluvieux :

- **Indice de vulnérabilité VI**

Les méthodes utilisées et le fonctionnement de BioGenerator sont accessibles sur : www.sigsahel.info/knowledgebase/introduction/

PRODUCTION DE BIOMASSE À LA MI-SAISON 2024

CARTOGRAPHIE DE L'ANOMALIE DE PRODUCTION DE BIOMASSE

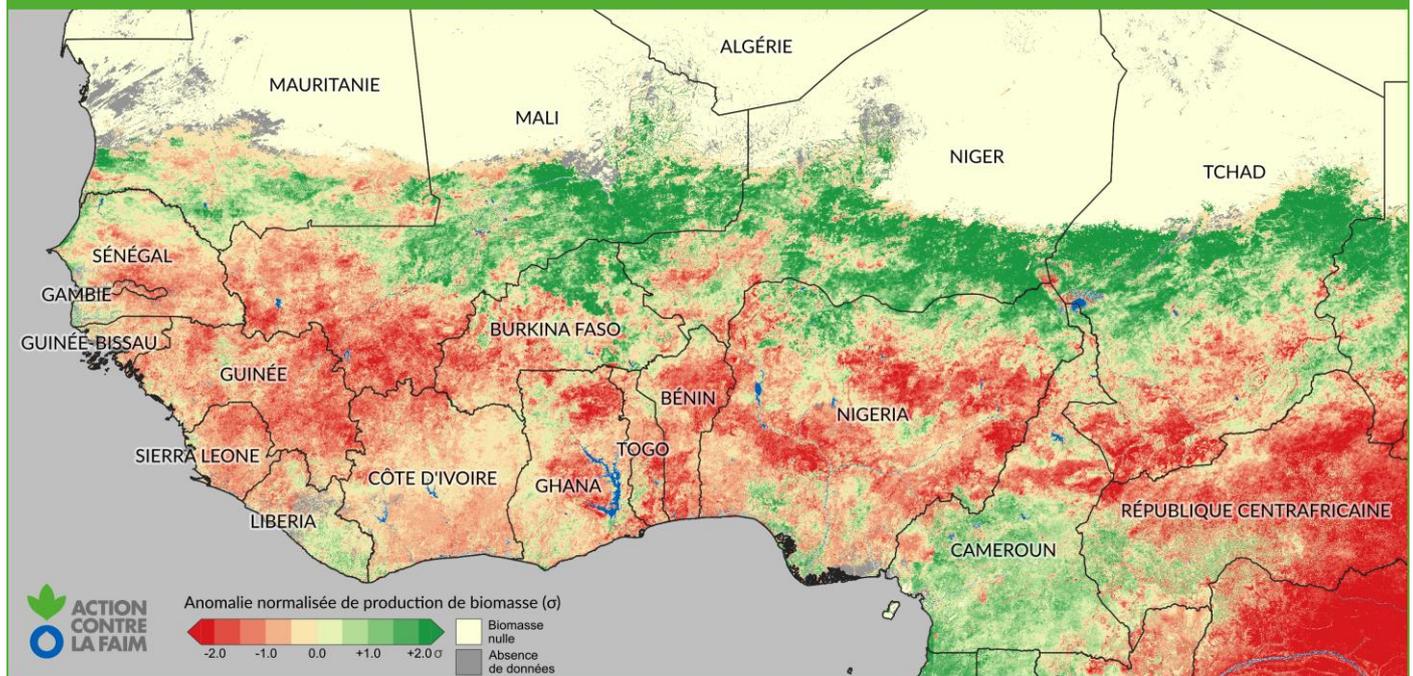
La carte 1 montre l'anomalie de production de biomasse calculée à la mi-saison de croissance sur le Sahel exprimée en % de la moyenne et sensible aux variations absolues de la quantité de biomasse produite. La carte 3 montre cette même anomalie mais exprimée en nombre d'écart-type σ d'écart à la moyenne, appelée anomalie normalisée, avec une sensibilité aux variations relatives de la quantité de biomasse produite.

Dans l'ensemble de la région, seules quelques zones localisées, principalement dans la bande centrale du Sahel, notamment l'ouest du Mali, le nord du Burkina Faso, le Niger et le Tchad, présentent des anomalies positives de production de biomasse, en raison des fortes précipitations reçues.

Les déficits les plus accentués sont enregistrés sur l'ouest du Sahel particulièrement à l'ouest du Mali et du Burkina Faso et au Sénégal. Le début tardif de la saison des pluies et les séquences sèches sont les causes de ces faibles productions.

Dans les pays côtiers, la tendance à la baisse de la production de biomasse s'est de nouveau confirmée cette année. À l'exception du nord du Nigéria, cette partie de la région enregistre des anomalies négatives. Cependant, malgré une production en dessous de la moyenne, cette zone offre toujours un potentiel fourrager pour le bétail local ainsi que pour celui provenant des régions sahéliennes du nord.

CARTE 3 : ANOMALIE NORMALISÉE DE PRODUCTION DE BIOMASSE FIN AOÛT 2024



COMPORTEMENT DE LA SAISON DE CROISSANCE 2024

La figure de la page suivante montre les profils de production de biomasse instantanée sur quelques régions (découpage administratif de niveau 1) sélectionnées comme représentatives.

Sur le Burkina Faso, la région Sahel montre un démarrage normal de la saison qui est suivi d'une très bonne production supérieure de la moyenne.

Dans la région de Mopti, au Mali, la croissance de la végétation est excellente. À mi-saison, la production de biomasse est satisfaisante, et les précipitations

abondantes déjà reçues, ainsi que celles attendues, devraient encore l'améliorer.

Au Niger, la région de Tillabéri a connu un démarrage de production normal, avec une croissance légèrement supérieure à la moyenne. Une amélioration de la production est attendue en fin de saison.

Dans la wilaya de Hodh Ech Chargui en Mauritanie, la croissance a débuté tardivement. Cependant, à mi-saison, elle dépasse la moyenne malgré la période de sécheresse observée entre juillet et août.

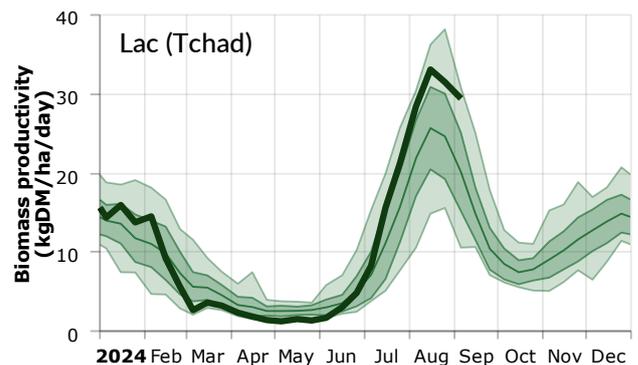
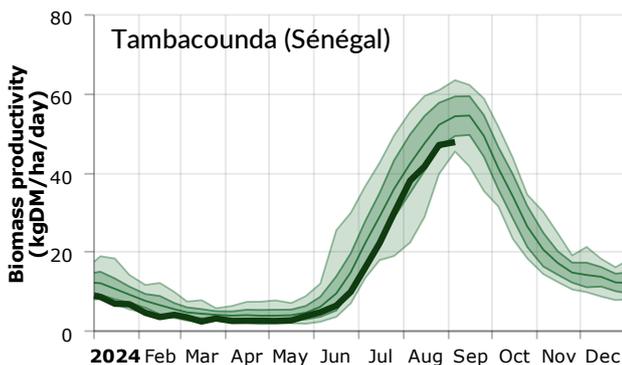
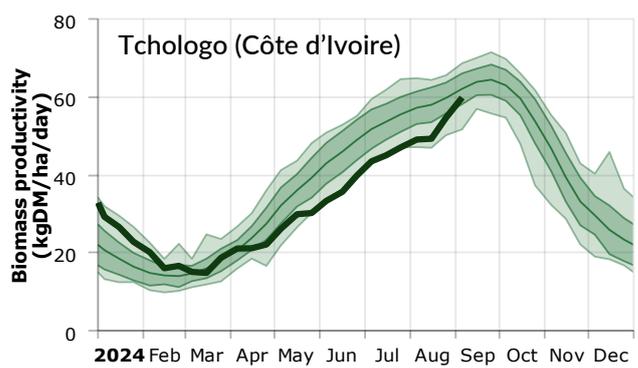
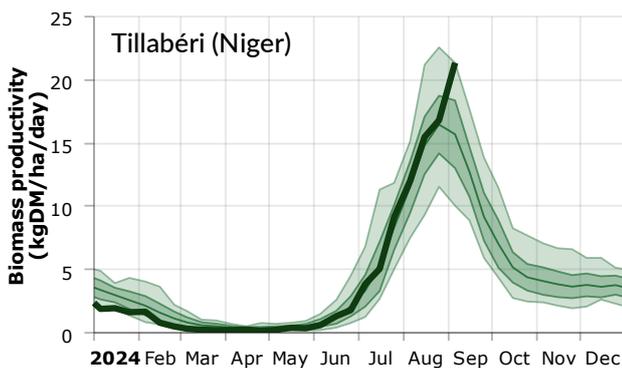
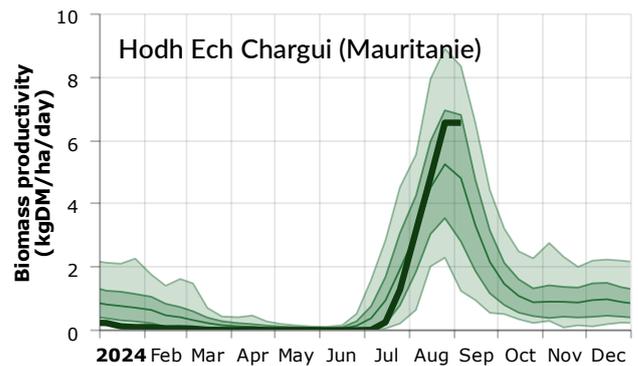
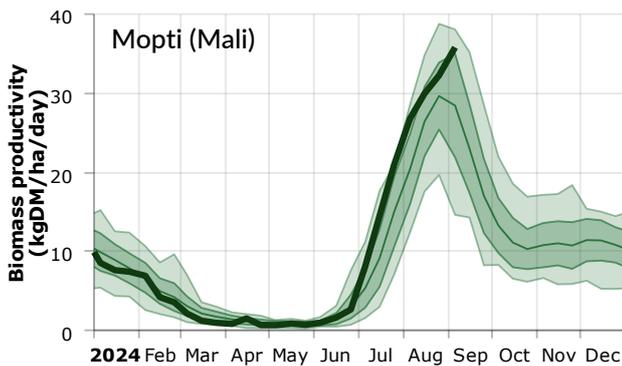
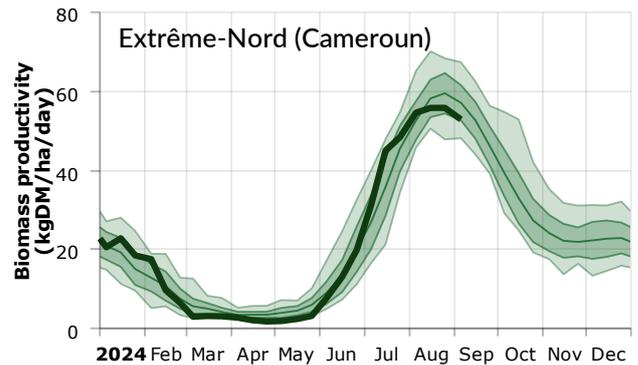
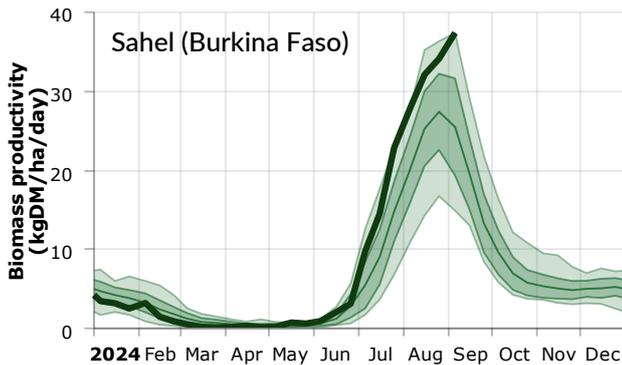
Dans la région de Tambacounda, au Sénégal, la production a démarré tardivement et a été affectée par des périodes de sécheresse, avec une croissance inférieure à la moyenne. Cependant, la faible production observée à mi-saison pourrait encore s'améliorer en fin de saison.

Dans l'Extrême-Nord du Cameroun, la saison a débuté tardivement avec une très bonne croissance, suivie cependant d'un ralentissement à partir de la mi-août. De même, dans la région du Lac au Tchad,

une forte croissance initiale a été observée, mais elle a également été suivie d'un décrochage précoce à partir de la mi-août.

En Côte d'Ivoire, la région de Tchologo a connu un démarrage normal, mais la croissance qui a suivi est restée largement en dessous de la moyenne.

À l'exception des pays situés à l'est de la bande sahéenne, où la production est excédentaire voire exceptionnelle, la tendance de croissance est faible, notamment dans les pays côtiers.



VARIATIONS INTERANNUELLES DE LA PRODUCTION DE BIOMASSE

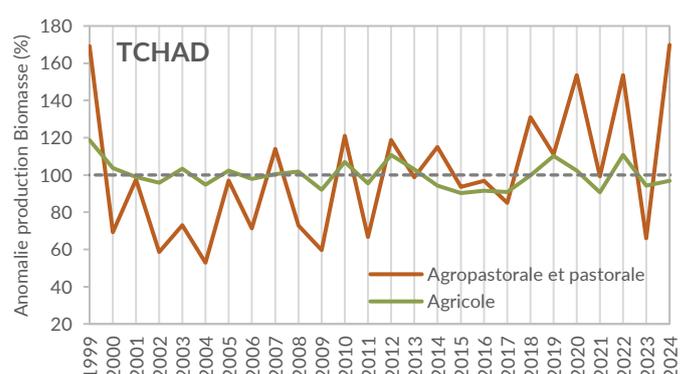
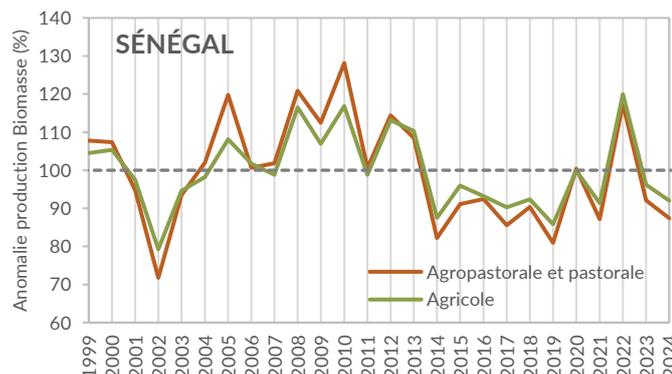
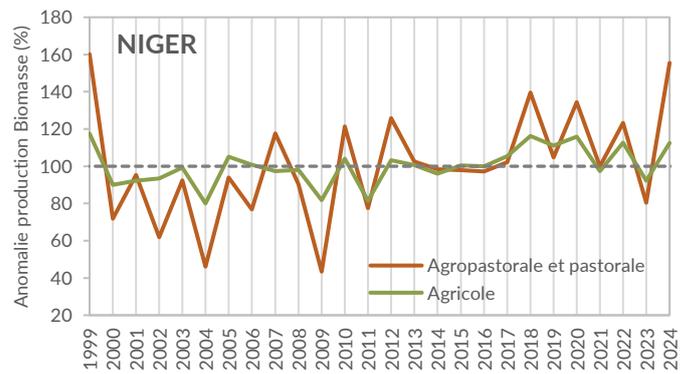
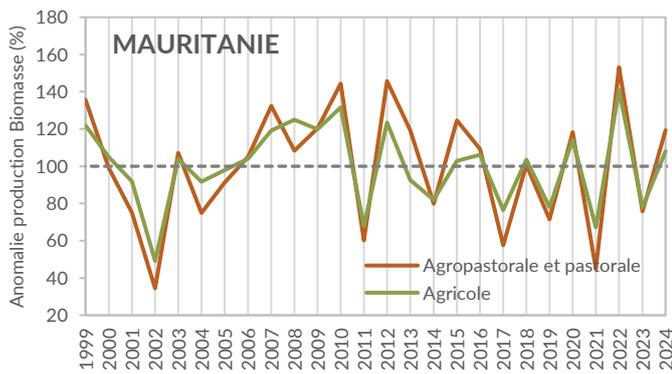
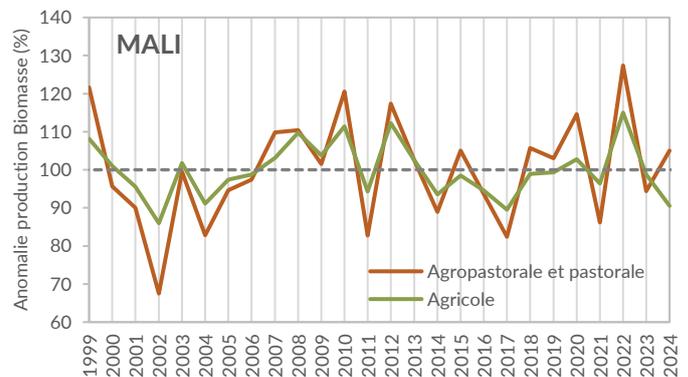
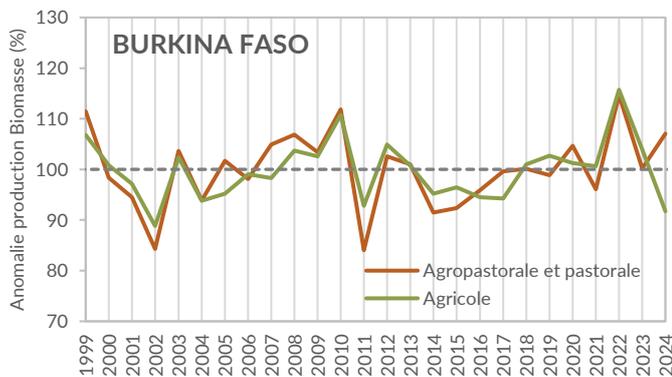
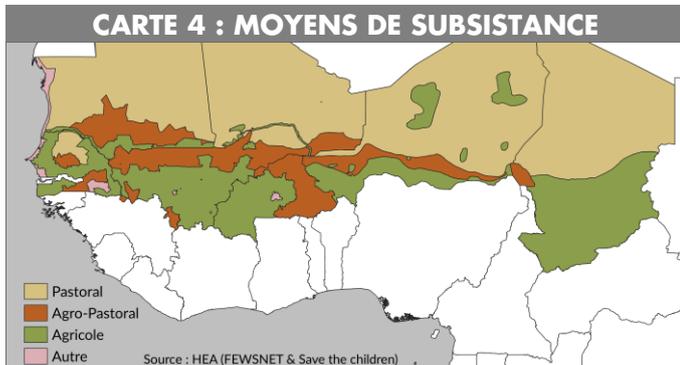
En s'appuyant sur le découpage par zones de moyens de subsistance (Carte 4), il est possible d'observer les variations interannuelles de la production de biomasse en fonction de l'utilisation du territoire : Agricole, Pastorale et Agropastorale (source : Household Economy Analysis HEA / FEWSNET & Save the children).

Pour l'élaboration de ces comparaisons les classes initiales Agropastorale et Pastorale sont fusionnées afin d'obtenir une statistique sur la zone complète d'utilisation pastorale.

Les graphiques ci-dessous montrent une année 2024 moyenne dans l'ensemble, dépassant légèrement les valeurs normales (1999-2023), légèrement meilleure que l'année 2023, mais partout inférieure à l'année 2022.

Une observation à l'échelle des pays montre que les zones agropastorales du Niger, du Tchad, et dans une moindre mesure celles du Burkina Faso affichent de bonnes productions.

À l'opposé, les zones agropastorales et agricoles du Sénégal sont déficitaires à un niveau proche de 2021.



COMPARAISON DE 2024 AVEC LES ANNÉES RÉCENTES

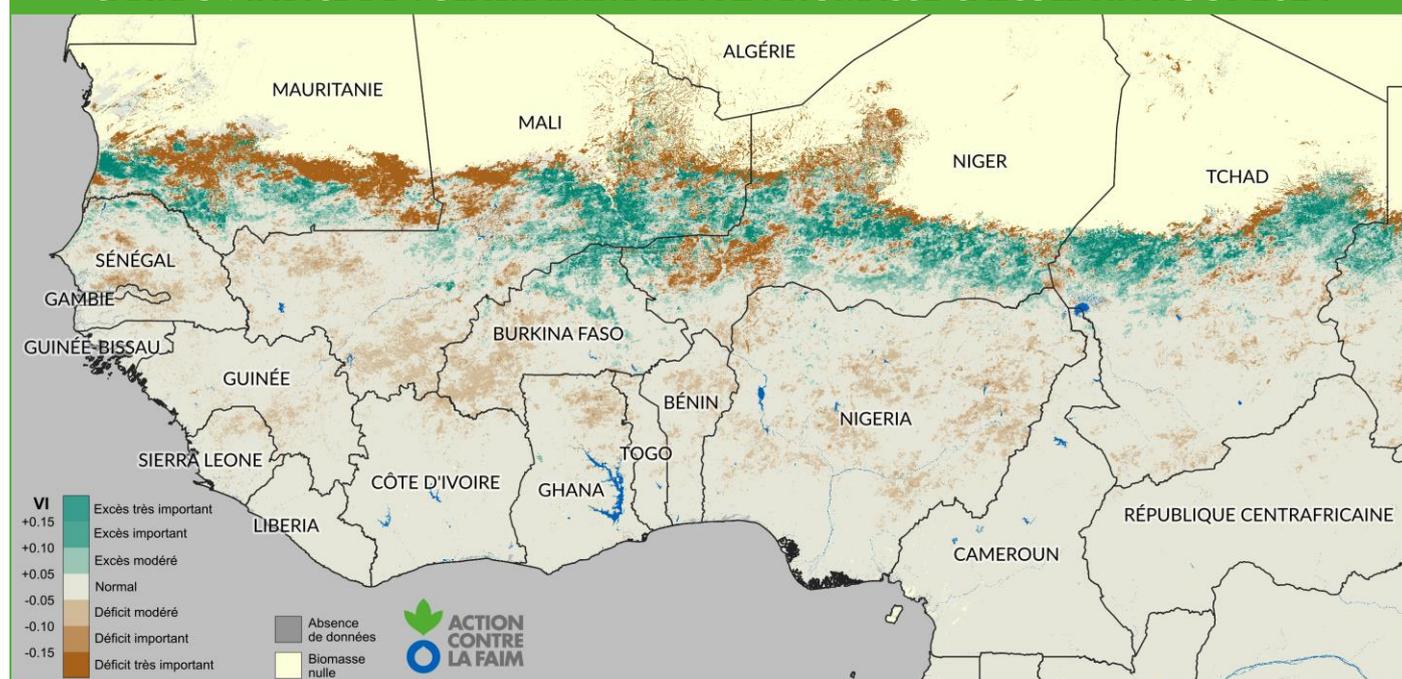
L'indice de vulnérabilité VI lié à la biomasse, représenté par la carte 5, est sensible aux variations de production enregistrées sur les dernières années et fait ressortir les zones ayant des déficits de biomasse successifs.

L'indice VI calculé fin août 2024 fait apparaître des valeurs neutres à négatives sur la partie sud des pays côtiers dû à un déficit de pluviométrie.

L'indice est positif sur la bande sahéenne à l'est du Mali jusqu'à la partie nord du Tchad consécutivement à une bonne production de biomasse cette saison 2024 en nette amélioration par rapport à l'année précédente.

À l'opposé, l'ouest du Mali, la partie centrale du Sénégal ainsi que le nord et l'est de la Mauritanie affichent des valeurs de vulnérabilité négatives.

CARTE 5 : INDICE DE VULNÉRABILITÉ LIÉ À LA BIOMASSE CALCULÉ FIN AOÛT 2024



Le tableau suivant affiche les anomalies de production de biomasse, exprimées en nombre d'écart-type σ d'écart à la moyenne et en % de la moyenne, pour les six pays surveillés et suivant le découpage de niveau administratif 1 (régions ou wilayas). Ce tableau fait ressortir des anomalies pour 2024 très contrastées d'une région à l'autre.

Les régions affichant les meilleures productions sont principalement sur le nord du Burkina Faso (Centre-Nord et Sahel), sur l'est du Mali (Gao, Kidal et

Menaka), sur le Niger (Agadez, Diffa, Zinder), mais aussi sur le nord du Tchad (Barth-El-Gazel, Borkou, Ennedi Ouest et Est, Kanem) où les productions sont exceptionnelles.

À l'opposé, l'est du Mali (Sikasso, Kayes), le centre du Sénégal (Kaffrine, Kaolack, Kedougou, Kolda) et le sud du Tchad (Logone, Mandoul, Mayo, Tandjile) affichent des productions déficitaires.

Pays	Région/Wilaya	Superficie (km ²)	Anomalie 2020	Anomalie 2021	Anomalie 2022	Anomalie 2023	Anomalie 2024	VI 2024
Burkina Faso	Boucle du Mouhoun	33614	+0.2 σ (102%)	-0.4 σ (097%)	+2.4 σ (118%)	+0.4 σ (103%)	-1.0 σ (092%)	-0.03
	Cascades	18054	+0.4 σ (103%)	+1.1 σ (107%)	+2.6 σ (117%)	+1.6 σ (110%)	-2.0 σ (087%)	-0.05
	Centre	2773	+0.2 σ (101%)	+0.8 σ (107%)	+2.6 σ (123%)	+0.2 σ (101%)	-0.2 σ (099%)	-0.02
	Centre-Est	14234	+0.3 σ (102%)	-0.1 σ (100%)	+1.7 σ (111%)	+0.4 σ (102%)	+0.1 σ (101%)	-0.01
	Centre-Nord	19180	+0.6 σ (107%)	-0.4 σ (095%)	+2.0 σ (124%)	+0.7 σ (108%)	+1.9 σ (122%)	+0.04
	Centre-Ouest	21433	-0.8 σ (095%)	-0.0 σ (100%)	+1.3 σ (108%)	-0.5 σ (097%)	-1.6 σ (090%)	-0.03
	Centre-Sud	11742	+0.2 σ (101%)	+0.5 σ (103%)	+2.0 σ (112%)	+0.4 σ (103%)	+0.1 σ (100%)	-0.01
	Est	46592	+0.1 σ (100%)	-0.6 σ (095%)	+1.5 σ (110%)	-0.6 σ (096%)	+0.2 σ (101%)	+0.00
	Hauts-Bassins	25729	+0.4 σ (103%)	-0.2 σ (099%)	+1.7 σ (111%)	+0.1 σ (101%)	-2.4 σ (085%)	-0.05
	Nord	16421	+0.4 σ (105%)	-0.9 σ (090%)	+2.3 σ (127%)	+0.5 σ (105%)	+0.4 σ (104%)	+0.00
	Plateau Central	8977	-0.1 σ (099%)	+0.2 σ (102%)	+2.3 σ (120%)	-0.5 σ (096%)	-0.6 σ (095%)	-0.03
	Sahel	36088	+1.2 σ (122%)	-0.4 σ (094%)	+1.7 σ (130%)	+0.4 σ (107%)	+1.9 σ (133%)	+0.06
	Sud-Ouest	16327	+0.3 σ (102%)	+0.7 σ (105%)	+2.7 σ (119%)	+1.6 σ (111%)	-1.4 σ (090%)	-0.04
Pays entier	272386	+0.4 σ (102%)	-0.1 σ (099%)	+2.5 σ (115%)	+0.5 σ (103%)	-0.6 σ (096%)	-0.01	

8 | PRODUCTION DE BIOMASSE À LA MI-SAISON D'HIVERNAGE 2024 SUR LE SAHEL

Pays	Région/Wilaya	Superficie (km ²)	Anomalie 2020	Anomalie 2021	Anomalie 2022	Anomalie 2023	Anomalie 2024	VI 2024
Mali	Bamako	200	-0.9σ (085%)	-1.0σ (083%)	-0.8σ (088%)	-1.5σ (075%)	-1.2σ (081%)	-0.00
	Gao	100820	+0.9σ (140%)	-0.4σ (083%)	+0.8σ (138%)	-0.4σ (083%)	+2.4σ (205%)	-0.02
	Kayes	121931	+0.0σ (100%)	-1.1σ (089%)	+1.5σ (116%)	-0.5σ (095%)	-1.2σ (088%)	-0.03
	Kidal	148391	+3.6σ (468%)	+0.4σ (141%)	+0.7σ (174%)	-0.0σ (095%)	+1.4σ (246%)	-0.28
	Koulikoro	89917	+0.6σ (105%)	-0.7σ (093%)	+1.8σ (117%)	-0.8σ (092%)	-0.9σ (091%)	-0.03
	Menaka	77489	+1.6σ (188%)	+0.5σ (129%)	+0.4σ (120%)	+0.0σ (100%)	+2.0σ (213%)	-0.11
	Mopti	79584	+1.4σ (124%)	-0.4σ (093%)	+2.1σ (137%)	+0.4σ (108%)	+1.0σ (117%)	+0.01
	Segou	61972	+1.0σ (112%)	-0.5σ (095%)	+2.0σ (125%)	+0.3σ (104%)	+0.4σ (105%)	+0.00
	Sikasso	71877	-0.1σ (100%)	-0.2σ (099%)	+2.0σ (111%)	-0.0σ (100%)	-2.6σ (085%)	-0.05
	Tombouctou	498297	+1.5σ (155%)	-0.7σ (073%)	+1.6σ (158%)	-0.4σ (085%)	+1.2σ (142%)	-0.08
Pays entier	1257151	+0.7σ (106%)	-0.7σ (093%)	+2.1σ (119%)	-0.3σ (097%)	-0.6σ (095%)	-0.05	
Mauritanie	Adrar	220687	-0.5σ (020%)	-0.6σ (006%)	+0.6σ (206%)	-0.2σ (063%)	+0.0σ (102%)	-0.04
	Assaba	35239	+0.5σ (114%)	-1.7σ (050%)	+2.2σ (164%)	-1.0σ (073%)	+0.5σ (113%)	-0.04
	Brakna	32734	+0.2σ (109%)	-0.9σ (054%)	+1.4σ (167%)	+0.4σ (117%)	+0.0σ (102%)	-0.13
	Dakhlet-Nouadhibou	37920	-0.3σ (005%)	-0.3σ (004%)	-0.0σ (088%)	-0.3σ (006%)	-0.0σ (097%)	-0.02
	Gorgol	13812	+0.1σ (102%)	-0.9σ (071%)	+1.5σ (148%)	-0.5σ (083%)	+1.0σ (134%)	+0.08
	Guidimackha	10914	+0.4σ (108%)	-1.2σ (073%)	+2.5σ (155%)	-0.7σ (085%)	+0.6σ (114%)	+0.02
	Hodh Ech Chargi	182159	+0.8σ (129%)	-1.2σ (056%)	+0.9σ (133%)	-1.0σ (063%)	+0.2σ (108%)	-0.22
	Hodh El Gharbi	50287	+0.5σ (113%)	-2.0σ (041%)	+1.5σ (144%)	-1.0σ (070%)	+0.6σ (117%)	-0.03
	Inchiri	31504	-0.4σ (011%)	-0.4σ (000%)	+0.2σ (154%)	-0.4σ (003%)	-0.0σ (097%)	-0.06
	Nouakchott	1137	-0.5σ (032%)	-0.6σ (015%)	-0.2σ (067%)	-0.0σ (097%)	+0.1σ (115%)	+0.03
	Tagant	99789	+0.4σ (135%)	-1.0σ (019%)	+1.6σ (222%)	+0.0σ (102%)	-0.0σ (096%)	-0.21
	Tiris-Zemmour	258552	-0.3σ (000%)	-0.3σ (000%)	-0.3σ (000%)	-0.3σ (000%)	-0.0σ (099%)	-0.04
	Trarza	66032	+0.6σ (121%)	-0.5σ (083%)	+1.3σ (144%)	+0.6σ (119%)	+0.8σ (126%)	-0.04
	Pays entier	1040397	+0.6σ (117%)	-1.7σ (055%)	+1.8σ (148%)	-0.8σ (078%)	+0.5σ (114%)	-0.10
Niger	Agadez	622088	+1.8σ (212%)	+0.5σ (128%)	+0.3σ (119%)	-0.4σ (075%)	+1.8σ (213%)	-0.18
	Diffa	145423	+1.3σ (134%)	+0.3σ (108%)	+1.7σ (145%)	-1.0σ (075%)	+2.4σ (163%)	-0.01
	Dosso	30935	+1.6σ (115%)	-0.6σ (094%)	+0.5σ (105%)	-2.3σ (077%)	-0.3σ (097%)	-0.03
	Maradi	38874	+0.6σ (110%)	-0.4σ (093%)	+1.2σ (121%)	+0.2σ (103%)	+1.2σ (121%)	+0.02
	Niamey	506	-0.2σ (096%)	-1.3σ (077%)	-1.0σ (082%)	-1.4σ (075%)	-0.5σ (091%)	+0.01
	Tahoua	107482	+1.5σ (138%)	+0.0σ (101%)	+0.3σ (107%)	-0.9σ (076%)	+1.3σ (134%)	-0.04
	Tillabéri	91413	+1.2σ (115%)	-0.5σ (094%)	-0.3σ (097%)	-1.0σ (087%)	+0.4σ (105%)	-0.05
	Zinder	146807	+0.9σ (122%)	+0.0σ (101%)	+1.4σ (132%)	-0.1σ (099%)	+2.1σ (149%)	+0.04
	Pays entier	1187491	+1.4σ (122%)	-0.1σ (098%)	+1.0σ (116%)	-0.7σ (088%)	+1.7σ (127%)	-0.04
Sénégal	Dakar	606	-0.2σ (097%)	-0.2σ (096%)	-0.1σ (098%)	-0.6σ (090%)	-0.7σ (088%)	-0.01
	Diourbel	4586	+0.4σ (106%)	-0.9σ (087%)	+1.7σ (125%)	-0.3σ (096%)	-0.6σ (091%)	-0.03
	Fatick	7080	+0.3σ (104%)	-0.4σ (095%)	+2.4σ (127%)	+0.1σ (102%)	-0.0σ (100%)	-0.01
	Kaffrine	10878	-0.1σ (099%)	-1.0σ (085%)	+1.4σ (122%)	-0.7σ (089%)	-1.3σ (079%)	-0.05
	Kaolack	5541	+0.3σ (104%)	-0.9σ (089%)	+2.6σ (132%)	-0.2σ (098%)	-1.1σ (087%)	-0.04
	Kedougou	16821	-0.3σ (097%)	-0.6σ (096%)	+1.5σ (111%)	-0.4σ (097%)	-1.0σ (092%)	-0.02
	Kolda	13778	-0.4σ (097%)	-1.0σ (091%)	+1.6σ (115%)	-0.5σ (096%)	-1.6σ (085%)	-0.04
	Louga	25653	+0.9σ (116%)	-0.7σ (088%)	+0.9σ (116%)	-0.7σ (089%)	-0.2σ (096%)	-0.01
	Matam	28560	-0.3σ (094%)	-1.1σ (077%)	+1.3σ (126%)	-0.5σ (091%)	-0.5σ (091%)	-0.00
	Saint Louis	19615	+1.0σ (123%)	-0.2σ (096%)	+0.6σ (115%)	-0.2σ (095%)	+0.6σ (114%)	+0.02
	Sedhiou	7398	-0.5σ (096%)	-0.6σ (095%)	+2.5σ (119%)	-0.1σ (099%)	-0.6σ (096%)	-0.02
	Tambacounda	43144	-0.2σ (097%)	-1.0σ (087%)	+1.5σ (119%)	-0.5σ (094%)	-1.1σ (085%)	-0.04
	Thies	6924	+1.0σ (113%)	+0.1σ (102%)	+2.0σ (125%)	+0.9σ (111%)	+0.7σ (109%)	-0.00
	Ziguinchor	7592	-0.2σ (098%)	+0.8σ (106%)	+2.9σ (121%)	+0.5σ (104%)	+0.1σ (101%)	-0.01
Pays entier	198320	+0.0σ (100%)	-0.8σ (091%)	+1.7σ (119%)	-0.4σ (096%)	-0.8σ (091%)	-0.02	
Tchad	Barh-El-Gazel	49876	+1.2σ (138%)	-0.7σ (078%)	+1.6σ (150%)	-0.5σ (083%)	+1.9σ (162%)	+0.03
	Batha	90543	+1.4σ (134%)	-0.0σ (100%)	+2.0σ (149%)	-1.1σ (072%)	+1.3σ (132%)	-0.01
	Borkou	149318	+1.7σ (270%)	+0.4σ (135%)	+1.1σ (207%)	-0.7σ (027%)	+2.5σ (345%)	-0.22
	Chari-Baguirmi	46298	+0.6σ (106%)	-0.7σ (093%)	+1.7σ (117%)	+0.3σ (103%)	+0.1σ (101%)	-0.01
	Ennedi Ouest	123959	+0.8σ (184%)	+0.2σ (117%)	+0.4σ (139%)	-0.6σ (043%)	+3.1σ (422%)	-0.04
	Ennedi-Est	83306	+1.6σ (262%)	+0.1σ (114%)	+0.5σ (155%)	-0.3σ (068%)	+3.1σ (416%)	-0.09
	Guera	60921	+0.1σ (101%)	-1.0σ (091%)	+1.4σ (113%)	-0.5σ (095%)	-0.7σ (094%)	-0.02
	Hadjer-Lamis	29085	+1.5σ (123%)	-0.3σ (095%)	+2.1σ (132%)	+0.0σ (100%)	+1.2σ (118%)	+0.01
	Kanem	72851	+1.3σ (150%)	-0.6σ (076%)	+1.6σ (164%)	-0.6σ (076%)	+2.9σ (215%)	+0.10
	Lac	21746	+1.5σ (120%)	+0.7σ (109%)	+2.5σ (132%)	-0.8σ (090%)	+1.0σ (113%)	-0.02
	Logone Occidental	8640	-1.2σ (091%)	-1.8σ (087%)	-1.2σ (091%)	-0.5σ (096%)	-2.2σ (084%)	-0.03
	Logone Oriental	23840	-0.5σ (098%)	-1.6σ (092%)	+0.1σ (100%)	+0.3σ (101%)	-2.6σ (088%)	-0.03
	Mandoul	17388	-0.4σ (098%)	-1.4σ (092%)	+0.5σ (103%)	-0.9σ (095%)	-2.9σ (084%)	-0.04
	Mayo Kebbi Est	18395	-1.0σ (092%)	-2.0σ (084%)	+0.4σ (103%)	-0.1σ (099%)	-0.7σ (095%)	-0.00
	Mayo-Kebbi Ouest	12551	-1.7σ (088%)	-2.2σ (085%)	+0.0σ (100%)	-0.3σ (098%)	-1.5σ (090%)	-0.01
	Moyen-Chari	40810	-0.5σ (097%)	-1.4σ (092%)	+1.4σ (108%)	-0.8σ (095%)	-1.3σ (093%)	-0.02
	N'Djamena	471	+0.7σ (110%)	-1.2σ (082%)	+0.5σ (107%)	-0.3σ (096%)	-0.1σ (098%)	-0.01
	Ouaddai	29689	+1.2σ (121%)	-0.1σ (099%)	+2.2σ (138%)	-0.9σ (085%)	+0.3σ (105%)	-0.03
	Salamat	68151	-0.2σ (098%)	-1.7σ (085%)	+0.5σ (105%)	-1.2σ (089%)	-0.4σ (097%)	-0.00
	Sila	36285	+0.6σ (107%)	-0.8σ (091%)	+1.2σ (114%)	-1.2σ (087%)	-0.2σ (098%)	-0.02
Tandjile	17850	-1.0σ (093%)	-2.0σ (087%)	-0.7σ (096%)	-0.8σ (095%)	-1.4σ (091%)	-0.01	
Tibesti	210958	-0.1σ (082%)	-0.6σ (024%)	-0.7σ (015%)	+0.1σ (113%)	+0.1σ (115%)	-0.13	
Wadi Fira	52068	+1.5σ (156%)	+0.2σ (107%)	+1.2σ (145%)	-0.7σ (075%)	+1.6σ (158%)	+0.05	
Pays entier	1272128	+0.6σ (104%)	-1.1σ (091%)	+1.6σ (113%)	-0.9σ (093%)	-0.0σ (100%)	-0.01	

CONTEXTE PLUVIOMÉTRIQUE

La région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, à l'instar de nombreuses autres zones dépendantes des précipitations, subit des variations pluviométriques. Ces irrégularités fragilisent les communautés locales.

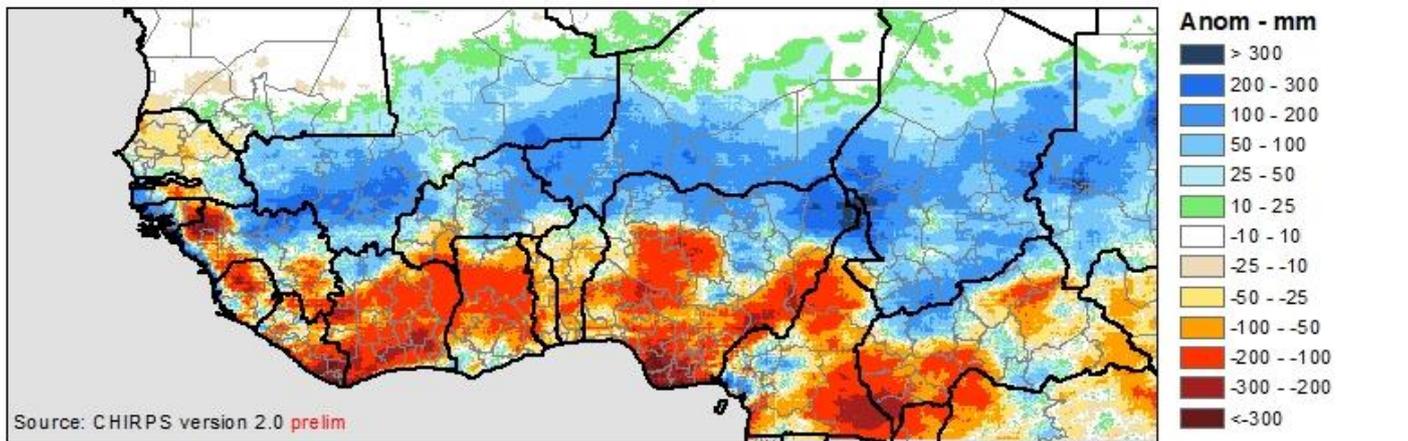
Cette première partie de l'hivernage 2024 est caractérisé par un régime de précipitation erratique. Après un démarrage tardif de la saison des pluies, en particulier sur les pays côtiers et des séquences sèches parfois longues par exemple sur la Mauritanie, ont suivi de précipitations importantes provoquant des inondations en particulier sur le Mali, le Niger, le nord du Tchad et le nord du Nigeria.

La carte 6 montre l'anomalie du cumul de précipitations dérivées de l'imagerie satellitaire sur la saison des pluies de 2024 (mai à août) donné par United States Geological Survey USGS.

Sur la façade ouest et dans les pays côtiers, la pluviométrie est déficitaire. En revanche, la zone sahélienne a bénéficié de précipitations supérieures à la normale, favorisant le développement des ressources fourragères, le remplissage des points d'eau pour l'abreuvement et la croissance des cultures pluviales. Cependant, ces fortes pluies ont également provoqué des inondations dans les centres urbains et des débordements de cours d'eau.

La carte 7 montre les prévisions de précipitations pour le mois septembre 2024 données par le Climate Prediction Center CPC de la National Oceanic and Atmospheric Administration NOAA. Cette carte affiche des précipitations attendues pour la fin de saison partout au-dessus des normales mis-à-part la façade océanique des pays côtiers.

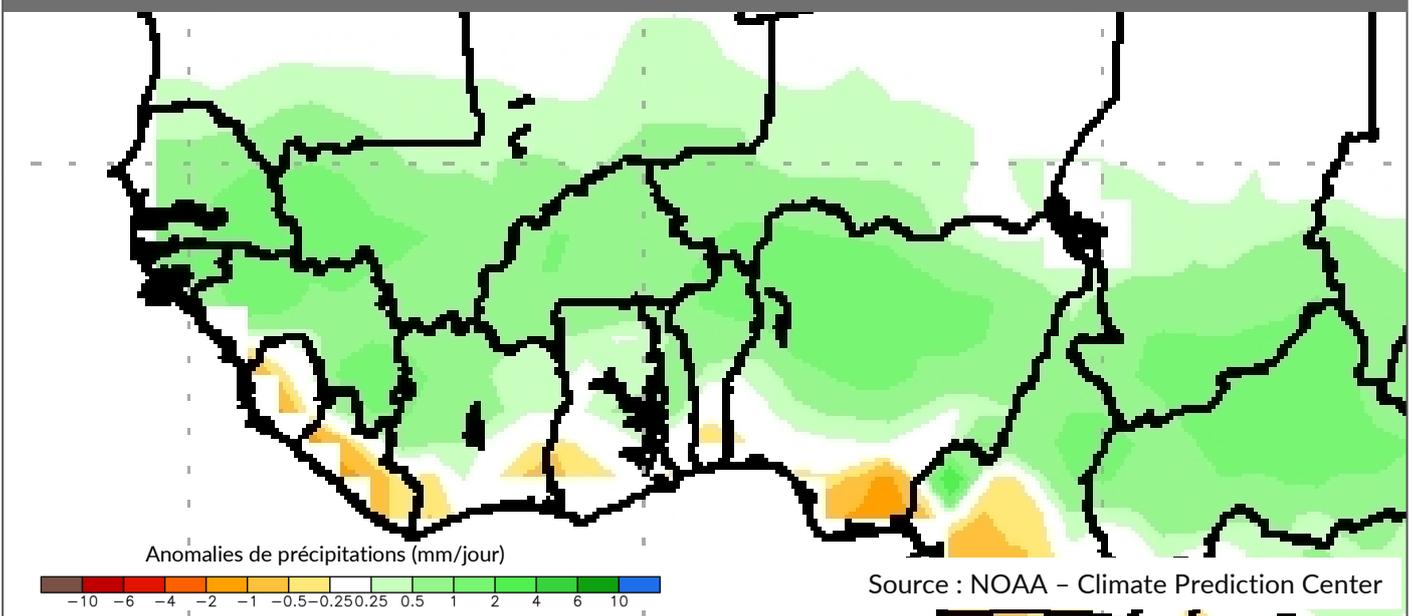
CARTE 6 : ANOMALIES DE PRÉCIPITATIONS MAI-AOÛT 2024 (USGS)



Map produced by USGS/EROS



CARTE 7 : PRÉDICTION DE PRÉCIPITATIONS POUR SEPTEMBRE 2024 (NOAA-CPC)



CONCLUSION

SAISON D'HIVERNAGE 2024

À mi-saison de l'hivernage 2024, les productions de biomasse présentent un contraste marqué entre les pays côtiers et ceux de l'ouest de la bande sahéenne, qui sont déficitaires, et les pays de l'est, où la production est excédentaire.

Le centre de région composé de l'ouest du Mali, du nord du Burkina Faso, du Niger et du nord du Tchad a enregistré des productions exceptionnellement bonnes.

Le reste de la région a enregistré des productions de biomasse inférieures à la moyenne. Les plus faibles niveaux de production sont observés dans l'ouest du Mali, l'est de la Mauritanie et le centre du Sénégal. Ce déficit de production de biomasse s'explique d'une part par un démarrage tardif et les pauses pluviométriques. L'évolution pluviométrique de la fin de saison permettra de déterminer le bilan de production.

Les productions de biomasse dans les pays côtiers continuent de suivre une tendance à la baisse ces dernières années. À mi-saison, seul le nord du Nigeria présente des anomalies positives dans l'ensemble de

cette zone. Cette situation complique encore davantage la transhumance transfrontalière entre cette région et les pays de la zone sahéenne au nord.

Après un démarrage tardif de la saison des pluies, la région a globalement enregistré des précipitations abondantes, malgré quelques périodes sèches localisées. Ces fortes pluies ont entraîné des écoulements fluviaux supérieurs aux normales provoquant des inondations principalement au Mali, au Niger, au nord du Tchad et au nord du Nigeria.

La fin de la saison des pluies sera cruciale pour évaluer avec précision les productions de biomasse. À l'exception de la zone côtière océanique, les prévisions indiquent une tendance positive pour l'ensemble de la région, avec une fin de saison humide et tardive.

D'un point de vue plus global, bien que le contexte international joue un rôle, c'est la situation géopolitique et sécuritaire de la région qui a un impact plus significatif sur les éleveurs, notamment en raison des mouvements transfrontaliers et des fortes concentrations dans certaines zones d'accueil.

RECOMMANDATIONS

- Suivre les recommandations générales en faveur des secteurs pastoraux et agropastoraux :
 - Plaidoyer pour la reconnaissance de l'importance de l'élevage transhumant pour le fonctionnement du système agraire sahéen
 - Facilitation de la mobilité pastorale
 - Développement des services aux éleveurs et aux troupeaux (santé animale, vaccination...)
 - Amélioration des infrastructures pastorales devant être considérées comme des priorités pour la stabilité et le développement socio-économique des pays concernés par le système de veille
- Effectuer un suivi régulier durant la fin de saison d'hivernage sur les zones ciblées en particulier sur l'ouest du Mali, l'Est de la Mauritanie et le centre du Sénégal
- Faciliter la transhumance particulièrement transfrontalière pour réduire la vulnérabilité des communautés pastorales sujet aux déficits de production de biomasse et à l'insécurité grandissante
- Mettre en place un dispositif d'anticipation et d'interventions rapides pour les communautés agropastorales dans la région des trois frontières
- Suivre les recommandations spécifiques qui seront formulées lors l'analyse en fin de saison d'hivernage dans les rapports régional et nationaux produit par ACF et attendus en novembre 2024
- Opérationnaliser la réserve régionale de l'aliment pour le bétail

Les données utilisées pour le calcul de la production de biomasse proviennent des données générées par le service terrestre de COPERNICUS, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené à la version actuelle du produit a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Le produit est basé sur les données des satellites SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

Action contre la Faim
Bureau Régional d'Afrique de l'Ouest et du Centre ROWCA
Ngor Almadies N°13 Bis, Rue NG 96, BP 29621, Dakar, Sénégal

Département de Surveillance et Analyse de Données : Erwann FILLLOL
Email : erfillol@wa.acfspain.org
Portail : www.sigsahel.info

